

GROUPE D'EXPRESSION DES USAGERS

LE PROJET DE SERVICE DE L'ASSTRA

Site d'Oullins : 09/07/2018

Site de Grigny : 10/07/2018

Site de Rillieux : 17/07/2018

LE BUT D'UN PROJET DE SERVICE

- Ce que dit la loi :
 - C'est une obligation pour tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux : l'AssTRA n'a pas le choix
 - Il définit les objectifs, ce vers quoi l'AssTRA doit aller
 - Il définit l'organisation et le fonctionnement de l'AssTRA

LES VALEURS DE L'ASSTRA

○ L'autonomie

- Vous êtes acteur de votre mesure de protection, vous participez chaque fois que possible, selon vos capacités et moyens

○ Le « faire ensemble »

- Vous êtes accompagné(e) par une équipe de professionnels, et pas seulement par votre délégué

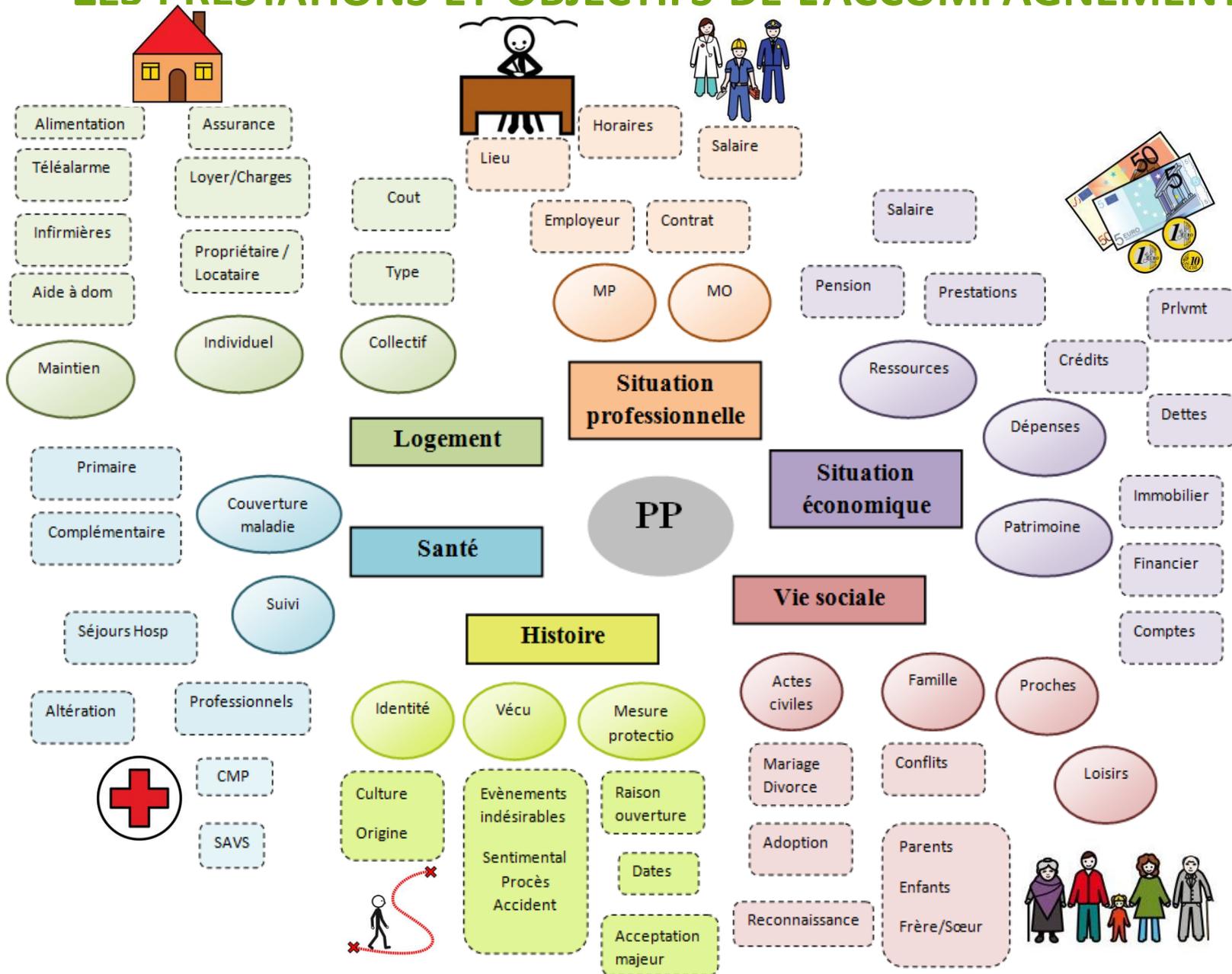


○ La proximité

- 3 sites pour être au plus proche de votre lieu d'habitation

○ La disponibilité

LES PRESTATIONS ET OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT



L'ACCUEIL DES PUBLICS :

○ La disponibilité :

- Les permanences téléphoniques



○ Les rencontres sur RV :

- Pour avoir plus de temps avec vous et permettre aux professionnels de préparer les rencontres



○ Les bureaux individuels :

- Ils garantissent la confidentialité



L'OUVERTURE DES MESURES

- L'AssTRA est nommé par le juge
- Nous consultons les dossiers au Tribunal avant de prendre contact avec vous



- L'organisation du 1^{er} rendez-vous :

- Elle se fait avec vous, en fonction de vous
- Si vous le voulez, une personne de votre entourage peut venir
- Les organismes ne sont informés de la mesure qu'après



L'OUVERTURE DES MESURES

- Le rythme des rencontres est fixé avec vous :

- Pour ceux qui vivent à domicile :

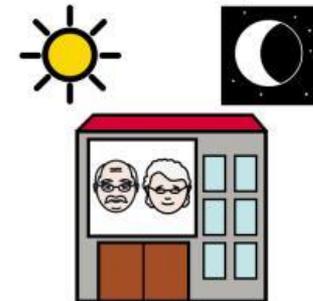
minimum 3 rencontres par an

dont 1 visite à domicile



- Pour ceux qui vivent en établissement :

minimum 2 rencontres par an



LA PROTECTION DES PERSONNES

- Le logement : dans la mesure du possible :
 - Vous choisissez votre lieu de vie
 - Votre délégué préserve votre logement



LA PROTECTION DES PERSONNES

- Le lien social : vous êtes libre d'entretenir des relations avec qui vous voulez

- **Les liens familiaux** : si vous le souhaitez,

l'AssTRA peut être en contact avec votre famille



Les loisirs : l'AssTRA peut vous orienter vers des partenaires

- Réunion d'information sur les loisirs

- **L'emploi / formation**



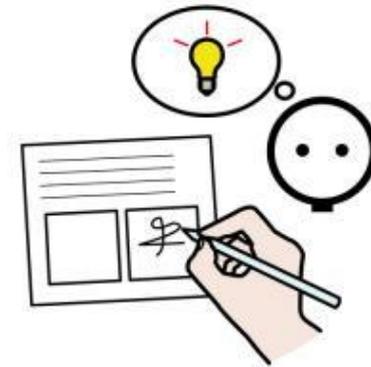
LA PROTECTION DES PERSONNES

○ La santé :

- Vous avez accès à des soins adaptés 
- En curatelle : vous décidez seul(e) de vos soins
- En tutelle : vous décidez et l'AssTRA cosigne l'autorisation



d'opérer



LA GESTION ADMINISTRATIVE



- L'AssTRA s'occupe de vos papiers avec vous
- L'AssTRA vérifie avec vous que vous avez bien tous vos droits ou aides
- Vous devez faire toutes les démarches que vous pouvez

LA GESTION BUDGÉTAIRE

○ Votre budget :

- Il est fait avec vous
- Il doit être équilibré (ne pas créer de dette)



○ La remise de votre argent

- Selon votre budget et vos capacités



○ Le règlement de vos factures :

- En 5 jours (à réception)



Bien penser à donner à votre délégué les factures qui arrivent chez vous

LA GESTION DU PATRIMOINE

○ Pour mettre de l'argent de côté :



- Un service spécifique existe au sein de l'AssTRA pour vous conseiller au mieux

○ Pour les personnes propriétaires :



- La gestion se fait en fonction de votre situation

LA CLÔTURE DES MESURES

○ Décharge :

- L'AssTRA transmet votre dossier au nouveau tuteur ou curateur

○ Mainlevée

- Le médecin donne un avis favorable à l'arrêt de votre mesure
- Nous préparons avec vous la fin de votre mesure de protection

○ Décès :

- La mesure s'arrête le jour du décès
- L'AssTRA peut recueillir les dernières volontés (possibilité de faire un contrat obsèques)

LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Le DIPM (Document Individuel de Protection des Majeurs)
 - Il vous permet de noter vos besoins, vos attentes et vos projets
 - Il est signé par vous et votre délégué :
c'est un contrat
 - Il doit être mis en place pour toutes les personnes accompagnées dans les années à venir



LA PARTICIPATION COLLECTIVE

- Pour vous donner la parole et nous aider à nous améliorer, nous organisons :
 - Des Groupes d'Expression des Usagers
 - Des enquêtes de satisfaction
- Une boîte à idées est également disponible dans la salle d'attente

Merci de votre attention,

Vos remarques,
Vos questions ?

